



15ème législature

Question N° : 1085	De Mme Caroline Janvier (La République en Marche - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et solidaire		Ministère attributaire > Transition écologique et solidaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse >Nécessité de trouver une "troisième voie" sur le dossier du glyphosate	Analyse > Nécessité de trouver une "troisième voie" sur le dossier du glyphosate.
Question publiée au JO le : 19/09/2017 Réponse publiée au JO le : 07/11/2017 page : 5444		

Texte de la question

Mme Caroline Janvier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la nécessité de trouver une "troisième voie" sur le dossier du glyphosate. En effet, consciente de son rôle écologique et sanitaire, la filière agricole, et en particulier céréalière, doit être accompagnée à moyen et long termes vers des solutions, naturelles ou mécaniques, qui remplaceraient cette molécule. Même si cela demande du temps, il est nécessaire de travailler conjointement entre les acteurs économiques - producteurs et industriels - et la recherche et les acteurs institutionnels, afin de penser un nouveau modèle de production. Un arrêt abrupt du glyphosate sans recours causerait pour nombre d'agriculteurs des difficultés économiques non négligeables, alors que le service de statistiques du ministère de l'agriculture, Agreste conjoncture, annonce pour cette année 2017 un retour à la normale de la production céréalière après une année 2016 catastrophique. Elle souhaiterait savoir quelle initiative politique pourrait être menée afin de trouver une solution pour remplacer cette molécule sans pour autant pénaliser techniquement et financièrement une grande partie de la filière agricole française.

Texte de la réponse

Le glyphosate est l'herbicide le plus utilisé en France. Il est présent dans de nombreux produits phytopharmaceutiques. Il constitue l'une des illustrations d'un modèle agricole qui a utilisé, de manière déraisonnée, des produits phytopharmaceutiques. Le glyphosate ou ses produits de décomposition sont d'ailleurs désormais retrouvés de façon généralisée dans les cours d'eau français. Des études et analyses récentes ont remis en cause l'innocuité de cette substance. Comme le Gouvernement a eu l'occasion de l'indiquer au niveau européen, ce dossier a aussi montré les limites du dispositif européen d'évaluation des risques de ces substances. Au-delà des dangers de la substance glyphosate, il convient de noter que les produits mis sur le marché contiennent du glyphosate et des co-formulants qui peuvent accroître les risques. C'est le cas par exemple de la POE-Tallowamine où les preuves scientifiques disponibles étaient désormais suffisamment nombreuses pour retirer du marché les 132 produits au glyphosate qui en contenaient, sans même attendre l'issue des débats européens sur la ré-approbation de la substance glyphosate. Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ainsi que l'ensemble du Gouvernement ont dès lors décidé de s'opposer au niveau européen à toute ré-approbation de la substance pour une durée longue. Il ne s'agit pas d'une conclusion menée par un État isolé, d'autres très grands pays comme l'Allemagne ou l'Italie partagent cette vision. Le Parlement européen a voté une résolution demandant à la Commission européenne de ne pas envisager de ré-approbation d'une durée supérieure à cinq années. Les citoyens



européens sont également mobilisés, comme en témoigne la pétition pour l'interdiction du glyphosate qui aura recueilli plus de 1,3 million de signatures dans le délai imparti pour les "initiatives citoyennes européennes" prévues désormais dans le fonctionnement de l'Union européenne. S'il a tenu une position ambitieuse tout au long des débats européens, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire a toutefois souhaité que les agriculteurs, qui exposent leur santé et leur environnement au glyphosate, ne soient pas les perdants de la transition sans glyphosate. C'est pour cette raison qu'il s'est exprimé pour que tous les outils soient mis en place pour permettre à chacun d'identifier le modèle alternatif pour sa production, d'être accompagné dans cette transition, de trouver les leviers pour donner de la valeur à son travail et des revenus pour vivre décemment de ce beau métier. Les outils doivent être mis en place en cohérence avec le délai de transition sans glyphosate. C'est l'un des enjeux prioritaires des États généraux de l'alimentation sur lequel le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire s'implique personnellement.